Saint-Malo Saint-Coulomb. Le projet de moules sur filières suspendu 9 décembre 2014 à 21h50 / Philippe Delacotte / Une première victoire pour les opposants qui s'étaient rassemblés le 16 août... Une première victoire pour les opposants qui s'étaient rassemblés le 16 août dernier sur la plage Du Guesclin à Saint-Coulomb. (Photo Philippe Delacotte) Moins d’une semaine après la visite de Ségolène Royal au Vivier-sur-Mer et qui avait été interpellée sur le sujet, le tribunal administratif de Rennes vient de suspendre l’expérimentation de moules sur filières au large de Saint-Coulomb. Une expérimentation qui devait débuter le 1er janvier 2015 et s’étendre sur 19 ha au large de la petite commune touristique située à mi-chemin entre Saint-Malo et Cancale. " Nous sommes heureux et soulagé, a déclaré Marie Feuvrier qui se bat au sein d’un collectif qui avait déposé un recours en annulation d’un arrêté préfectoral qui avait donné son vert au projet en août dernier. Mais nous ne faisons pas de triomphalisme ". De son côté, la commune de Saint-Coulomb, hostile à l’expérimentation, avait également lancé une procédure judiciaire. Il faudra attendre maintenant le jugement sur le fond. Mais le comité régional de la conchyliculture de Bretagne qui porte le projet pourrait d’ici là faire appel de la décision des juges de référé.  
  
© Le Télégramme - Plus d’information sur http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/saint-malo/saint-coulomb-le-projet-de-moules-sur-filieres-suspendu-09-12-2014-10455707.php